



# Bordure forestière de la plaine de la Haine

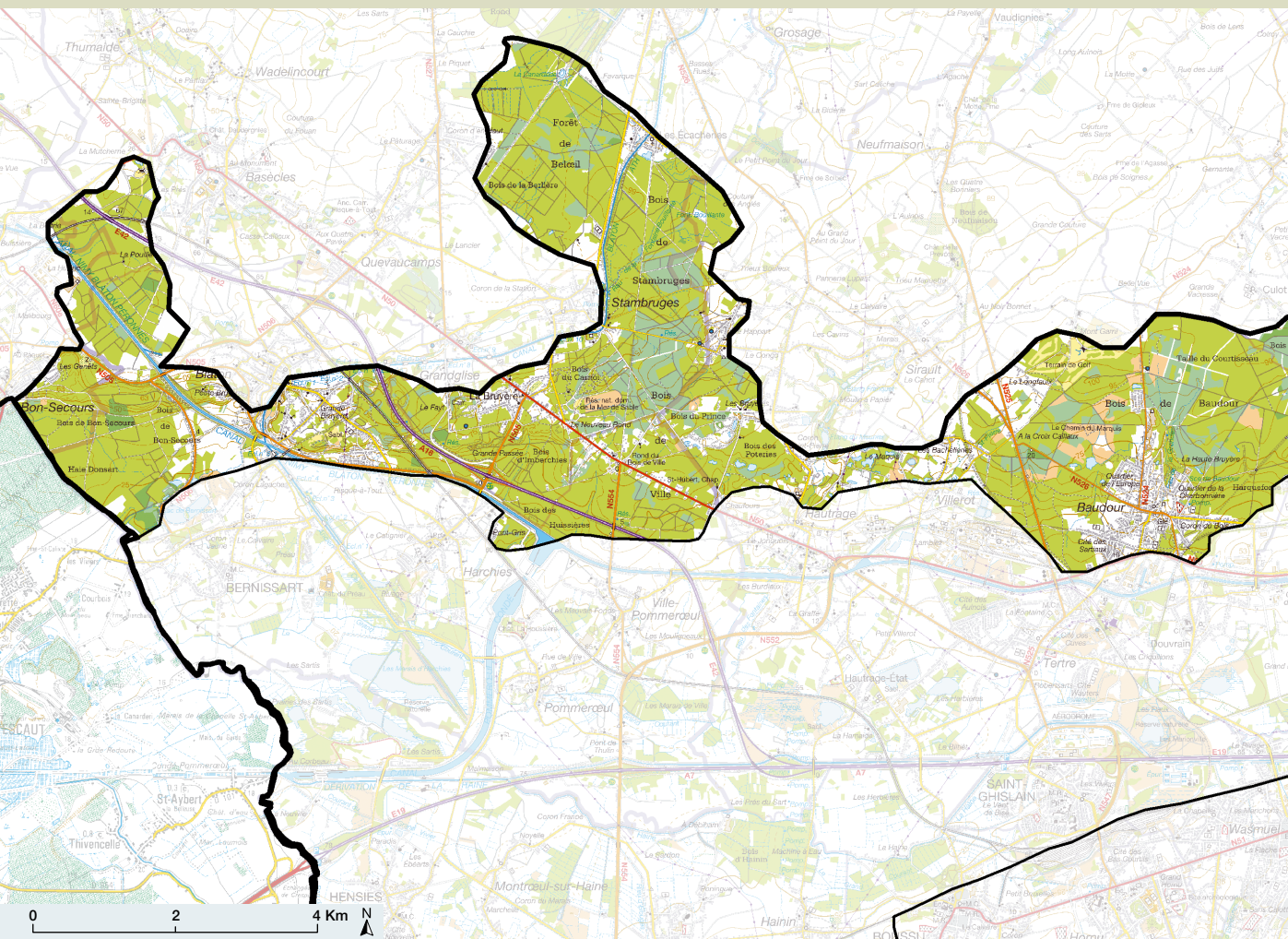


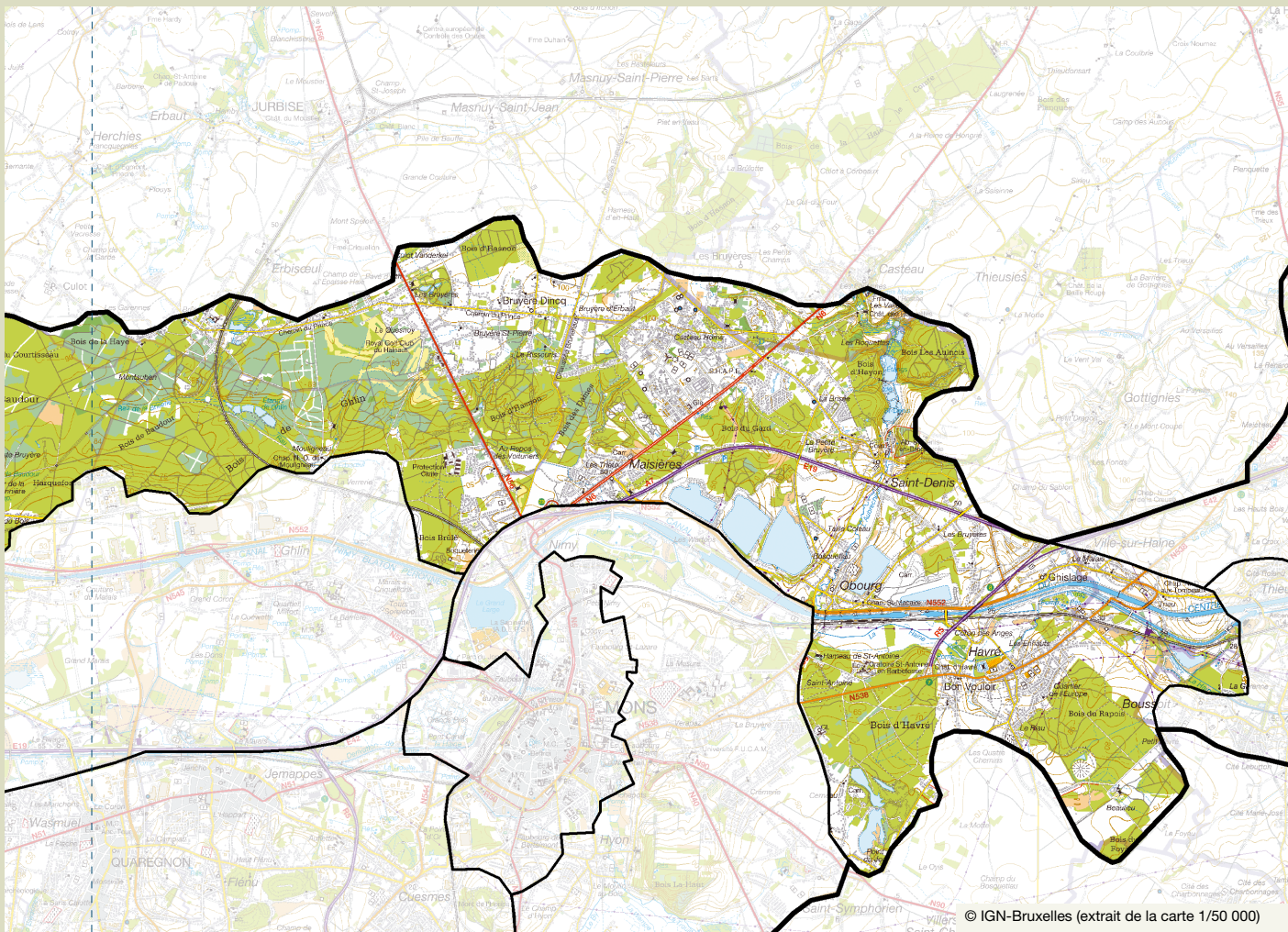
<b>Superficie totale de l'aire (ha)<sup>A</sup></b>	<b>10 675</b>
Superficie agricole (ha)	1 840
Superficie boisée et milieux semi-naturels (ha)	5 591
Superficie urbanisée (habitat et act. économique-ha)	1 469
<b>Nombre d'habitants<sup>B</sup></b>	<b>30 254</b>

<sup>A</sup> Estimation sur base des données de la Carte numérique d'occupation du sol de Wallonie (2007).

<sup>B</sup> Estimation sur base des données INS (2008).

La Bordure forestière de la plaine de la Haine présente des paysages cloisonnés par les boisements denses qui la recouvrent. Des perspectives longues et étroites sont créées par les routes rectilignes qui traversent les massifs, le long desquelles s'égrène un habitat d'anciennes maisons rurales basses et de pavillons plus récents. Plusieurs localités gonflées par l'industrialisation mais au tissu rural encore bien présent entament les boisements en bordure de la plaine de la Haine. Fournissant une diversité de matériaux à l'industrie, le sous-sol est creusé de nombreuses carrières, tandis que l'extraction du charbon a marqué les paysages du sud-est de l'aire.





© IGN-Bruxelles (extrait de la carte 1/50 000)



L'aire de la Bordure forestière de la plaine de la Haine comprend la bande boisée qui s'étire sur le haut de VERSANT nord de la large plaine alluviale et se prolonge, au nord et à l'est de l'agglomération montoise, sur les deux versants de la vallée.

Sur le versant nord, la Bordure forestière occupe, d'une part, une accentuation de la pente autour de quarante à cinquante mètres d'altitude et, d'autre part, la ligne des sommets, située entre nonante et cent-dix mètres. Cette dernière constitue la limite entre la vallée de la Haine et le sud du plateau faiblement ondulé du Pays d'Ath. La proximité de la plaine de l'Escaut, à l'ouest, abaisse graduellement les altitudes atteintes.

A l'est de l'agglomération montoise, l'aire enjambe la vallée de la Haine et s'étend sur son versant sud, vers le plateau du Haut-Pays, englobant les bois d'Havré et du Rapois. Aux pentes marquées du bas de versant succède un relief adouci, culminant entre soixante-cinq mètres à l'ouest et quatre-vingt-cinq mètres à l'est.

Une série d'affluents de la Haine entaillent les deux versants boisés. L'un d'entre eux incise le versant nord à Blaton. Sa vallée étroite est empruntée par l'ancien canal Blaton – Ath. Localement, les vallonnements apparaissent vigoureux, comme ceux qui sont creusés sur des terrains houillers à Saint-Denis.

Les étendues BOISÉES, majoritairement feuillues, sont dominées par des futaies de chênes et de hêtres, au sous-bois couvert de noisetiers, d'érables et autres essences secondaires, dont la palette de couleurs varie avec les saisons. Des peuplements spontanés de bouleaux aux troncs blancs et, sur d'anciennes landes sableuses, des plantations de pins aux cimes vert foncé s'y insèrent. Quelques zones agricoles, principalement herbagères sur ces sols médiocres ou pentus, se localisent dans des clairières ou en lisière des zones boisées.

Une succession de VILLAGES interrompt la couverture boisée. Ils ont été originellement implantés au contact de la plaine alluviale. Au nord, ils se situent dans de petits vallons perpendiculaires à la Haine. A l'est, ils sont étirés sur le bas du versant. Ces localités sont fortement marquées par les développements industriels et résidentiels initiés au 19<sup>e</sup> siècle. Les petites maisons rurales basses, implantées parallèlement à la voirie, sont encore nombreuses. Elles sont accompagnées d'un bâti de type urbain, ouvrier et bourgeois, à l'architecture diversifiée.

Ce bâti borde de manière dispersée les longues chaussées rectilignes et leurs courtes ramifications qui traversent les zones boisées. Des lotissements de villas contemporaines, profitant du cadre forestier, s'y greffent. Le vaste complexe de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie à Saint-Denis et le château d'Havré constituent des éléments patrimoniaux au rôle paysager important, de même que les nombreuses chapelles rencontrées le long des drèves forestières ou en lisière des zones boisées.

Plusieurs CARRIÈRES exploitent un sous-sol au substrat diversifié. Les plus vastes d'entre elles, à Obourg, se signalent au loin par leurs falaises de craies blanches. D'autres sont plus discrètes, masquées par des rideaux d'arbres ou de hauts talus. Sur le versant sud, à Havré, la présence de terrils, bien visibles dans le paysage, rappelle l'ancienne extraction du charbon.

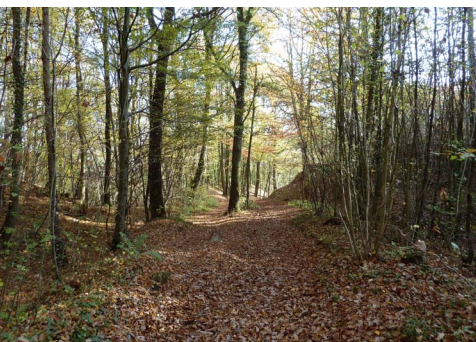
Plusieurs CANAUX traversent l'aire, parcourant la vallée étroite de la Haine à l'est et les massifs forestiers à l'ouest.



L'aire de la Bordure forestière de la plaine de la Haine est couverte de grands massifs boisés, formant de longues bandes sur les versants qu'ils occupent.

A Ghlin (Mons), la lisière du bois de Baudour signale le haut de versant nord de la plaine de la Haine, à l'arrière d'une darse\* du canal de Nimy – Blaton et d'une zone industrielle (ci-dessus, à gauche). A Havré (Mons), dans la partie orientale de l'aire, le bois du Rapois s'étend sur le haut du versant sud de la vallée (ci-dessus, à droite).

Quelques petits affluents de la Haine entaillent les versants de sa vallée de façon vigoureuse.  
Ci-contre, la vallée du ruisseau de la Taillette est encaissée dans les schistes houillers à Saint-Denis (Mons).



Les massifs boisés sont principalement constitués de feuillus, essentiellement des futaies de hêtres et de chênes au pied desquelles d'autres essences feuillues menées en taillis densifient le sous-bois (en haut à gauche, le bois de la Vignette à Saint-Denis). Les sols en grande partie sableux du versant nord de la Haine étaient autrefois recouverts de landes. Certains connaissent une recolonisation récente par des essences pionnières, au premier rang desquelles le bouleau au tronc blanc caractéristique et aux fines branches (en haut à droite, le bois de Baudour). D'autres sont couverts de plantations de pins. Ces résineux, qui affectionnent ce type de sol, apportent une note verte en toute saison (en bas, pinède bordant la réserve naturelle domaniale de la Mer de Sable à Stamburges).



## Bordure forestière



Au sein des zones boisées denses ne ménageant souvent que des vues courtes, des perspectives plus ou moins longues et étroites sont offertes par les drèves forestières et les chaussées rectilignes qui les traversent. Ci-contre, la drève pavée dans le bois du Rapois à Havré et la N525 à Baudour.



De nombreux monuments religieux s'inscrivent dans les paysages forestiers ou au sein de l'habitat implanté en lisière des massifs boisés. A gauche, le vaste site de l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie à Saint-Denis (Mons) se niche dans le creux de la vallée encaissée du ruisseau de l'Aubrecheuil, aux versants couverts de boisements. Au centre, plus modeste, la chapelle Notre-Dame du Buisson marque la perspective d'une drève pavée dans le bois de Stambruges (Beloëil). A droite, sur le versant sud de la vallée de la Haine, la silhouette du château d'Havré s'impose, reconnaissable à la toiture à bulbe de sa tour sud-est.



Les vastes excavations des carrières d'Obourg, où sont extraites des craies alimentant les cimenteries toute proches, sont bordées de hautes falaises blanches. Celles-ci se remarquent au loin, entre des frondaisons, depuis le haut du versant boisé sud (ci-dessus). Elles font partie du paysage du village fortement urbanisé d'Obourg (Mons) ; à l'avant-plan, le sol sablonneux est caractéristique d'une bonne partie du versant nord (ci-contre).







D'autres sites de carrières toujours en activité sont plus ou moins visibles sur le versant nord, dont le sous-sol présente une grande diversité de substrats utilisés dans l'industrie. A gauche, à Hautrage, une carrière dont l'argile plastique est utilisée pour la fabrication de produits réfractaires. A droite, l'entrée du site d'une sablière à Blaton (Bernissart) est interdite.



Le canal du Centre, au tracé modifié et mis au gabarit de 1 350 tonnes dans les années 1970, occupe une place importante dans le paysage de la vallée de la Haine. Dans l'ancienne commune de Ville-sur-Haine (Le Roeulx), dont on aperçoit le clocher villageois (cercle), subsiste un tronçon désaffecté de l'ancien canal, enjambé par un pont-levis et bordé d'une maison de pontier (encadré). A proximité, le terril boisé d'Havré (flèche) indique la présence d'un ancien charbonnage.



Au sein des localités, parmi un bâti plus récent et diversifié, subsistent de nombreuses petites maisons rurales basses, implantées parallèlement à la voirie et composées de murs de grès ou de brique souvent badigeonnés de blanc ou couverts d'enduits aux teintes variées (à gauche, à Blaton).

Avec l'industrialisation du territoire au 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs localités ont été complétées d'un habitat de type ouvrier, dont les alignements d'étroites maisons rythment les rues et chaussées. C'est le cas des habitations ouvrières d'une ancienne manufacture de porcelaine à Baudour (au centre) et des maisons de mineurs à Havré (à droite).



Les maisons rurales basses et les maisons pavillonnaires plus récentes sont implantées le long des voiries parcourant les zones boisées. Ci-dessus à gauche, des villas des années 1930 et de la fin du 20<sup>e</sup> siècle complètent le bâti rural du 19<sup>e</sup> siècle le long d'une voirie rectiligne à Saint-Denis (Mons) ; à droite, un habitat de standing localisé dans le bois de Ville, au bord de la N50, est composé de villas récentes et d'autres des années 1960, entourées de leur jardin arboré.

## Enjeux

- L'aire, particulièrement attirante pour son cadre boisé, connaît depuis plusieurs décennies un important développement résidentiel de type pavillonnaire. Celui-ci se poursuit le long des routes et sous la forme de lotissements dans les massifs forestiers, au risque de miter les espaces boisés qui constituent l'élément paysager majeur de la Bordure forestière de la plaine de la Haine.
- Les formations forestières confèrent à l'aire de la Bordure forestière de la plaine de la Haine sa spécificité. Dans certains cas toutefois, de fortes densités de boisements masquent des points de vues sur des sites ou des monuments intéressants (abbaye de Saint-Denis, sites de carrières, plaine de la Haine...).

## Objectifs paysagers

1. Limiter le mitage des zones forestières en bord de routes et au sein des massifs.	GESTION
2. Assurer des ouvertures visuelles sur certains éléments remarquables du paysage.	GESTION-AMÉNAGEMENT

## Pistes d'action

- Réfléchir à la possibilité de concentrer les nouveaux développements résidentiels au cœur ou en périphérie proche des localités.
- Dans les nouveaux développements résidentiels jouxtant les zones forestières, favoriser la plantation d'essences en lien avec les essences présentes dans les massifs environnants, de manière à assurer une continuité visuelle et conserver une densité boisée suffisante.
- Sensibiliser les propriétaires forestiers à l'intérêt et aux possibilités de ménager dans les boisements des ouvertures visuelles dans l'axe de certains points de vue d'intérêt paysager.